



ÉTAT-MAJOR DES ARMÉES.

**DÉCISION N° 1517/DEF/EMA/ORH/OR portant création de l'organisme à vocation interarmées « escale de transit interarmées » de Libreville.**

*Du 26 décembre 2007*

NOR D E F E 0 7 5 3 0 2 2 S

---

*Références :*

Décret n° 2007-27 du 5 janvier 2007 (JO n° 6 du 7 janvier 2007, texte n° 7, p.288 ; JO/5/2007. ; BOEM 105.2.1).

Instruction n° 21340/DEF/CAB du 4 juin 1996 (BOC, p. 2586. ; BOEM 105.1.2.2.1, 110.6.1, 112.2.3, 113.10, 114.2.1, 650.2) modifiée.

*Classement dans l'édition méthodique :* BOEM 110.6.3.

*Référence de publication :* BOC N°07 du 22 février 2008, texte 3.

---

L'escale de transit interarmées (ETIA) de Libreville est constituée en organisme à vocation interarmées (OVIA) au 1er septembre 2008.

Relevant pour emploi du commandant des forces françaises (COMFOR) stationnées au Gabon, cet OVIA est rattaché organiquement à l'armée de l'air.

L'ETIA a pour mission la réalisation de l'ensemble des opérations attachées au traitement des flux, tant passagers que fret, du transit aérien, terrestre et maritime, en provenance ou à destination des forces françaises au Gabon et de tous autres éléments de forces présents dans la région.

L'ETIA détient également une capacité en personnel permettant d'assurer les missions d'aérolargage de personnel et / ou de matériel, dans le cadre d'une opération de projection de forces.

## 1. ORGANISATION.

L'ETIA est dirigée par un officier subalterne de l'armée de l'air.

Ses effectifs proviennent de l'armée de l'air, de l'armée de terre et du recrutement local. Ils sont fixés en annexe.

L'ETIA est rattachée pour son administration élémentaire à la division des ressources humaines 3 B 117 – Paris.

L'organisation de l'ETIA de Libreville fait l'objet d'une instruction de l'état-major de l'armée de l'air, établie en concertation avec l'état-major de l'armée de terre et le COMFOR Gabon.

## 2. AUTOMATISATION.

*Clair libellé de la formation :* OVIA AIR – ESCALE TRANSIT INTERARMÉES LIBREVILLE.

*Code d'identification :* 03.470 – 08 – KL / 0 – 014.

*Implantation géographique* : LIBREVILLE.

Mise à jour du référentiel des effectifs en organisation effectuée annuellement, sous la responsabilité de l'état-major des armées (EMA).

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,  
sous-chef organisation de l'état-major des armées,*

Jean-Pierre BANSARD.